



ÉTUDE D'IMPACT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (EIMT) : PRINCIPES ET FONCTIONNEMENT

Qu'est-ce qu'une EIMT favorable?

Généralement, un employeur canadien qui souhaite embaucher un travailleur étranger temporaire devra présenter une demande d'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) auprès d'Emploi et Développement social Canada (EDSC). Il s'agit d'un document qui détermine si l'employeur peut embaucher temporairement un travailleur pour combler une pénurie de main-d'œuvre ou de compétences. À cette fin, l'employeur doit obtenir une EIMT favorable, ce qui signifie qu'aucun citoyen canadien ou résident permanent n'est disponible pour combler le poste temporairement. La demande de permis de travail est ensuite soumise par le travailleur temporaire à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). L'EIMT peut être complexe à comprendre. Notre Réseau national du RDÉE Canada peut vous aider dans vos démarches de recrutement à l'étranger!

Comment savoir si une EIMT est nécessaire?

Il existe deux programmes pour recruter un travailleur étranger temporaire :

- Le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) qui nécessite l'obtention préalable d'une EIMT favorable;
- Le Programme de mobilité internationale (PMI) qui dispense l'offre d'emploi de l'exigence d'une EIMT. Le volet Mobilité francophone en fait partie. Voir notre fiche relative à la Mobilité francophone pour de plus amples renseignements.

Pour déterminer si vous avez besoin d'une EIMT, vous pouvez :

- Soit vérifier les codes de dispense de l'EIMT ainsi que les dispenses de permis de travail;
- Soit contacter une Unité pour la mobilité internationale des travailleurs (UMIT) si le travailleur se trouve à l'extérieur du Canada et qu'il est un ressortissant étranger d'un pays dispensé de l'obligation de visa.

Différentes demandes d'EIMT selon le volet d'embauche

Les demandes d'EIMT diffèrent en fonction de la profession et des programmes visés. Elles se divisent en deux grandes catégories qui différencient les volets d'embauche spécialisés et généraux :

DEMANDES SPÉCIALISÉES	DEMANDES GÉNÉRALES
Volet de résidence permanente - <u>Entrée express</u> (voir notre fiche détaillée relative au système Entrée express)	<u>Volet des postes à haut salaire</u> Un poste à haut salaire est égal ou supérieur au salaire horaire médian provincial ou territorial ¹
<u>Volet des talents mondiaux</u>	
<u>Universitaires</u> (professeurs d'université)	<u>Volet des postes à bas salaire</u> Un poste à bas salaire est inférieur au salaire horaire médian provincial ou territorial ¹
<u>Agriculture</u> (secteur agricole primaire) : Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS), Volet agricole	
<u>Fournisseurs de soins à domicile</u>	
<u>Postes au Québec</u>	

Chaque volet a ses critères particuliers et son centre de traitement attiré au Canada.

¹ Salaire horaire médian selon la province ou le territoire

Processus d'EIMT auprès d'EDSC et demande du permis de travail auprès d'IRCC

EMPLOYEUR

Soumettre une demande à EDSC au moyen du portail de l'EIMT en ligne

Depuis avril 2023, les demandes d'EIMT doivent être soumises à Service Canada par voie électronique. L'employeur doit avoir un compte d'utilisateur valide dans le Guichet-Emplois pour pouvoir s'authentifier.

Frais de traitement de la demande d'EIMT : 1 000 \$ par poste demandé. Ces frais restent à la charge de l'employeur et non du travailleur étranger.

EIMT favorable : l'employeur reçoit une lettre de confirmation d'EDSC et doit en remettre une copie au travailleur temporaire.

Date d'expiration d'une EIMT : à compter du 4 avril 2022, la durée de validité est prolongée jusqu'à 18 mois, à l'exception du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS).

TRAVAILLEUR ÉTRANGER TEMPORAIRE (TET)

Présenter une demande de permis de travail en ligne à IRCC en fournissant une copie de l'EIMT favorable et ses données biométriques.

Demande de permis de travail acceptée : le travailleur se trouvant à l'extérieur du Canada recevra une lettre d'introduction pour le point d'entrée accompagnée d'un visa de résident temporaire (VRT) ou d'une autorisation de voyage électronique (AVE) pour entrer au Canada.

Délivrance du permis de travail au point d'entrée, le jour de son arrivée au Canada (ou envoyé directement au travailleur si la demande a été faite au Canada).

Type de permis de travail : permis de travail lié à un employeur donné, dit fermé, précisant le type, le lieu et la période de travail et l'employeur.

Bénéficiaire du traitement en deux semaines dans le cadre de la Stratégie en matière de compétences mondiales (SCM) : pour les demandes présentées à l'extérieur du Canada, ayant obtenu une EIMT favorable par le Volet des talents mondiaux.

Membres de la famille qui accompagnent le demandeur principal : l'époux ou le conjoint de fait et les enfants à charge peuvent déposer simultanément une demande pour venir au Canada à titre de visiteur, d'étudiant ou de travailleur. L'époux ou le conjoint peut bénéficier d'un permis de travail ouvert si le demandeur principal est un travailleur qualifié de niveau FÉER 0, 1, 2 ou 3 de la Classification nationale des professions (CNP) qui a obtenu un permis de travail d'au moins six mois.

Qu'entend-on par la conformité de l'employeur?

Dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), les employeurs qui embauchent des travailleurs doivent respecter leurs obligations en tant qu'employeurs et peuvent faire l'objet d'une inspection. En cas de non-conformité, l'employeur peut recevoir une pénalité financière et/ou une interdiction d'embaucher des TET.

Quelles sont les raisons d'un refus de traiter une demande d'EIMT?

Elles sont de deux ordres :

1. L'autorité réglementaire:

- Soit du fait que l'employeur offre des services dans l'industrie du sexe;
- Soit du fait qu'il figure sur la [liste des employeurs inadmissibles d'IRCC](#), en cas de non-conformité notamment.

2. Les considérations d'intérêt public définies dans les instructions ministérielles :

- Pour certains postes dans les secteurs des services d'hébergement et de restauration et du commerce de détail;
- Si la [limite actuelle](#) du nombre de travailleurs étrangers temporaires à bas salaire a été dépassée au même emplacement de travail;
- Pour certains postes à haut et bas salaires dans la province de l'Alberta (sauf s'ils sont exemptés);
- Pour les postes de fournisseurs de soins à domiciles comportant une exigence selon laquelle les employés doivent loger sur le lieu de travail;
- Pour tout poste dans le cas où une EIMT a été révoquée au cours de deux dernières années.

Dans le cas où une demande d'EIMT n'est pas traitée, l'employeur reçoit une lettre explicative et aucun frais de traitement n'est dû.